



Evaluation de la convention d'éducation aux arts et à la culture

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION
2019 - 2021

Loire
FOREZ
Agglo

Soutenu
par

 **GOUVERNEMENT**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT

Sommaire

Avant-propos	p. 5
L'héritage de deux conventions EAC 2014 - 2017	p. 6
La convention d'éducation aux arts et à la culture à Loire Forez agglomération	p. 8
Les impacts de la convention EAC	p. 10
Evaluation de projet - méthodologie proposée	p. 16
L'EAC comme diagnostic de territoire	p. 18
L'expérimentation culturelle	p. 20
Les résidences artistiques	p. 24
Conclusion	p. 29



L'éducation aux arts et à la culture

“ Parce que nous sommes, chacun d'entre nous, porteur de culture mais que nous en sommes parfois empêchés et que les possibilités de son expression sont inégalement réparties, Loire Forez agglomération a fait le pari de l'éducation artistique et culturelle comme vecteur d'équité territoriale.

Accéder à une offre culturelle là où les mobilités sont parfois contraignantes ; prendre part et contribuer à la vitalité artistique ici et là ; participer à des évènements pour décaler son regard et découvrir de nouveaux possibles animent chaque action d'éducation artistique et culturelle que porte LFa ”

Evelyne Chouvier,
Vice-présidente de Loire Forez agglomération
déléguée à la culture

Héritage de deux conventions d'éducation artistique et culturelle sur le pays de Saint-Bonnet-le-Château et en Pays d'Astrée

Les quatre années de 2014 à 2017 ont été marquées par un dispositif de conventionnement entre la DRAC Auvergne - Rhône - Alpes et les Communautés de communes du Pays d'Astrée et de Saint-Bonnet-le-Château, portant sur le développement de l'éducation aux arts et à la culture, tout au long de la vie.

Partenariat hérité sur Saint-Bonnet-le-Château

Superstrat (Regards et mouvements) pour mener des actions de pratique artistique dans le cadre scolaire

Ces deux communautés de communes, aujourd'hui réunies au sein de Loire Forez agglomération, ont été identifiées sur des critères objectifs, comme étant des territoires ruraux "prioritaires", pour des interventions favorisant l'éducation aux arts et à la culture.

Ces conventions ont constitué un cadre ouvert et modulable qui a permis de renforcer, sur l'ensemble des territoires concernés, les synergies locales, les dialogues et partenariats entre acteurs culturels, éducatifs et sociaux. A travers les différentes actions menées, elles ont permis la coopération, le fonctionnement en réseau et la transversalité, afin de construire des parcours en direction de la jeunesse et au bénéfice de la population du territoire.

Ces parcours ont favorisé la découverte de pratiques artistiques en impliquant des artistes professionnels, l'accès à des œuvres de qualité et ont permis de renforcer l'usage du numérique. Un bilan croisé de ces deux conventions a été réalisé et est disponible auprès du Réseau Culturel Territorial.

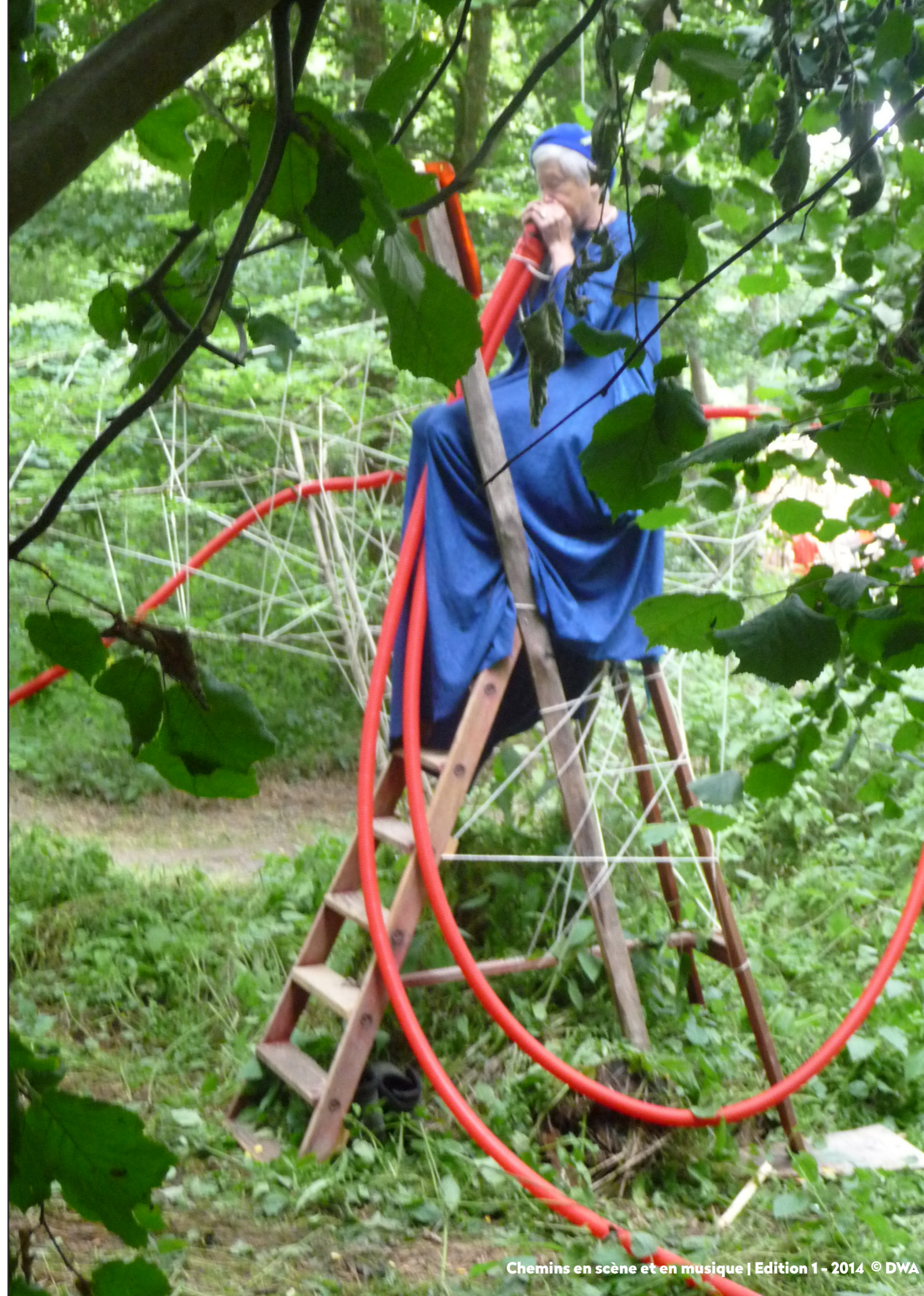
L'année 2018 a été une année de transition entre les deux conventionnements. Pour poursuivre la dynamique lancée sur les territoires concernés et définir les objectifs de la future convention, des projets ont été maintenus, portés en direct par Loire Forez agglomération.

Partenariat hérité du Pays d'Astrée

Parcours des Chemins en scène et en musique coordonné en partenariat avec le Centre Culturel de Goutelas et la compagnie La Cogite



Projet «Porte à porte» à Saint-Bonnet-le-Château | 2016



NOUVEAUX OBJECTIFS

- ♦ Favoriser l'émergence et conforter les parcours d'éducation artistique et culturelle associant tous les temps de vie des enfants, des jeunes (temps scolaire, périscolaire et temps de loisirs) et des adultes en :
 - déterminant les priorités et en organisant les modalités d'action rapprochant la ressource artistique et culturelle
 - promouvant la formation et en favorisant la professionnalisation des acteurs artistiques et culturels.
 - coordonnant les différentes actions pour constituer une culture commune entre les acteurs locaux.
- ♦ Réduire les inégalités d'accès à la culture
 - Favoriser la découverte et la pratique de disciplines artistiques de qualité et construire des parcours d'éducation culturelle
 - Favoriser les rencontres entre les artistes professionnels et les amateurs
 - S'adresser à un public scolaire et plus au-delà, l'ensemble des habitants, tout au long de leur vie (inclusion du plus grand nombre)
 - Impliquer les habitants dans la construction des parcours artistiques
 - Induire le fonctionnement en réseau, transversalité des actions et coopération des acteurs.

Publics concernés :

Si l'action culturelle doit concerner l'ensemble des habitants du territoire, les partenaires conviennent de la prioriser à la fois en direction des personnes les plus éloignées de la culture (personnes âgées, en situation de handicap, hospitalisées, habitants des territoires ruraux les plus éloignés de l'offre culturelle) mais également au bénéfice des enfants et des jeunes dans tous leurs temps de vie.

Signataires :

L'Education Nationale
La DRAC Auvergne – Rhône-Alpes
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Le Département de la Loire

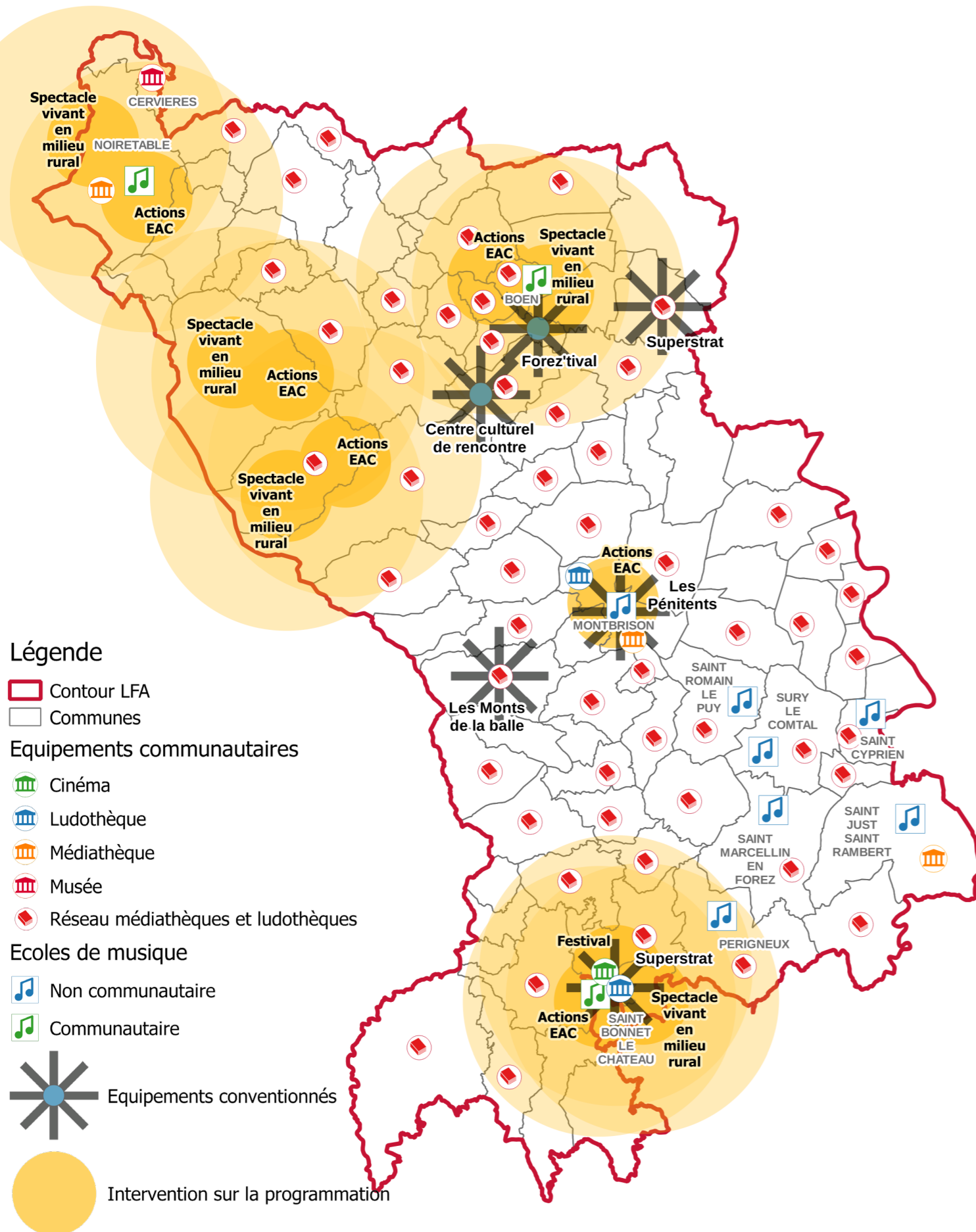
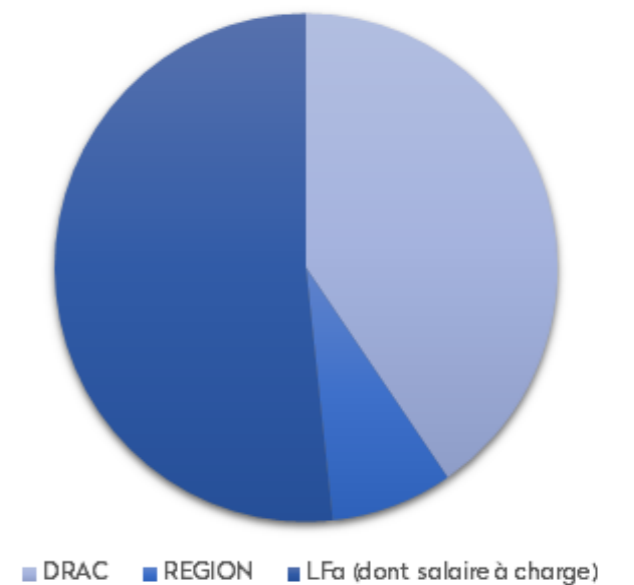
Financements :

2019
55 000€ DRAC | 10 000€ Région

2020
50 000€ DRAC (baisse dotation) | 10 000€ Région

Annoncé pour 2021
50 000€ DRAC | 10 000€ Région

REPARTITION DES FINANCEMENTS EAC 2019 - 2021



Parcours d'éducation aux arts et à la culture ¹

Critères	Questionnements et indicateurs	Résultats
Le parcours d'éducation artistique et culturel	<p>Quelles propositions sont faites pour répondre au parcours tout au long de la vie ? Comment est inclus le jeune public (scolaire et hors temps scolaire) ?</p> <p><u>Indicateurs</u> : Données quantitatives sur nombre d'élèves / habitants touchés par an Qualité de l'investissement des participants Diversité des structures mobilisatrices</p>	<p>Le choix a été fait de penser l'ensemble des projets menés à destination des habitants et non envers un public cible tel que le public scolaire. Celui-ci est toujours inclus mais comme un public parmi les autres. Cette proposition permet de toucher plus facilement tous les âges de la vie et de travailler avec un plus grand nombre de partenaires.</p> <p><u>Sur 3 ans</u> :</p> <p>4 409 habitants touchés 2 000 élèves touchés</p> <p>Des habitants participants (différents degrés de participation dans les projets, allant de la consultation à la construction de projet) Structures socio-culturelles, médicales, d'enseignement artistique, opérateurs culturels (théâtre, CCR) artistes professionnels, acteurs scolaires</p>
Le maillage territorial	<p>Quelle est la répartition géographique des actions menées ? Des actions couvrent-elles plusieurs communes et permettent-elles la rencontre entre participants ?</p> <p><u>Indicateurs</u> : Listes des communes ayant bénéficié d'actions. Qualité de l'action au regard du croisement des participants et de la mobilité géographique</p>	<p>Les actions menées se déroulent à plusieurs échelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communale - bassin de vie - ensemble de Loire Forez <p>Les projets de la convention EAC couvrent les communes du secteur nord (bassin de Noirétable), secteur nord-centre autour de Boën-sur-Lignon, secteur des Hautes-Chaumes et secteur sud (Saint-Bonnet-le-Château). Ces territoires correspondent aux zones géographiques identifiées comme «territoires prioritaires, éloignés des grands centres urbains» suite à l'analyse de la DATAR en 2016.</p>
Développer la communication des pratiques amateurs	<p>Quels sont les ponts en terme de communication entre la convention EAC et les structures du territoire</p>	<p>Un site internet et des réseaux sociaux partagés (Les Chemins en scène et en musique avec le CCR de Goutelas). La création d'une page de ressources en ligne sur le site internet de Loire Forez pour valoriser les productions artistiques des projets menés notamment dans le cadre EAC. Des actions croisées avec des événements du territoire.</p>
Inviter les habitants à s'emparer des propositions pour développer leur propre parcours : pratiques amateurs	<p>Quelles sont les structures proposant des pratiques amateurs sur le territoire ? Est-ce que l'EAC amène des personnes à aller vers la pratique amateur ?</p> <p><u>Indicateurs</u> : augmentation des inscriptions au sein d'établissements de pratique artistique Augmentation de la fréquentation des lieux patrimoniaux et historiques Emergence de nouvelles pratiques</p>	<p>Les lieux des pratiques amateurs identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombreuses associations de théâtre amateur présentes sur le territoire, - MJC - Etablissements de pratiques artistiques (réseau d'écoles de musique) - Foyer des jeunes, association pour l'intercommunalité des jeunes - Actions culturelles proposées dans le réseau de lecture publique <p>Durant les années de conventionnement, aucune étude n'a été menée pour observer les impacts spécifiques des projets EAC sur les inscriptions au sein des établissements de pratiques artistiques amateurs. Cet impact a été travaillé via d'autres dispositifs portés par LFa (structuration d'un réseau d'enseignement musical, AAP transports scolaires etc..)</p>





Structuration d'un projet à l'échelle du territoire

Critères	Questionnements et indicateurs	Résultats
La structuration des acteurs culturels du territoire	<p>Professionnalisation des acteurs culturels : des formations leur ont-ils été proposées dans le cadre de la convention ? Lien entre artistes en résidence / artistes intervenants extérieurs au territoire et acteurs culturels locaux</p> <p><u>Indicateurs</u> : mise en réseau ou consolidation du réseau existant Repérage de nouveaux acteurs culturels / compagnies artistiques par les partenaires financeurs (dont EPCI)</p>	<p>Le réseau des acteurs culturels du territoire est en cours de structuration, via la labellisation de plusieurs manifestations et opérateurs implantés sur le territoire. Des réunions de rencontres et d'échanges ont pu être initiées par la direction du RCT et des projets structurants (exemple du P87 porté par le Foreztival en 2021) ont permis des collaborations entre plusieurs acteurs.</p> <p>Certains projets de la convention EAC (ex : Chemins en scène et en musique / Portraits d'habitants) ont permis d'identifier et de travailler avec de nouveaux artistes et de nouvelles compagnies professionnelles du territoire.</p>
Le soutien et la prise en compte des ressources professionnelles du territoire	<p>Quelle aide existante de l'agglomération en direction des acteurs culturels du territoire ? Y a-t-il une mobilisation des acteurs au sein des actions de la convention ? Un COTECH a-t-il été mis en place ?</p> <p><u>Indicateurs</u> : règlement d'aide de l'EPCI vers les acteurs culturels du territoire Fréquence et fonctionnement du COTECH</p>	<p>Suite à la constitution de la nouvelle agglomération en 2017 et pour poursuivre le versement de subventions héritées des anciennes communautés de communes, le Réseau Culturel a mis en place sur 2 ans un système d'appels à projets ouverts aux différentes associations et opérateurs du territoire. Suite à la diversité des demandes (allant d'une association de fleurissement au FOREZTIVAL) et à l'impossibilité d'établir des critères équitables, ce soutien financier a été arrêté au profit d'une labellisation de différents structures et événements du territoire qui irriguent le dynamisme culturel de Loire Forez.</p> <p>Les projets EAC menés s'appuient sur les ressources professionnelles du territoire tout en faisant appel à des artistes extérieurs pour permettre les échanges entre professionnels (voir le détail des bilans par projet).</p>

Rôle de l'agglomération dans la mise en oeuvre de la convention EAC	<p>L'agglomération a-t-elle réalisé un diagnostic culturel avant le début des actions ? A-t-elle mobilisé des moyens suffisants en ingénierie ?</p> <p><u>Indicateurs</u> : marge d'amélioration par rapport aux conclusions du diagnostic Temps de travail en coordination Eléments financiers sur l'implication de l'agglomération</p>	<p>Il a été fait le choix de mener une partie des projets d'actions culturelles liées à l'EAC dans une optique de diagnostic culturel pour mieux connaître les dynamiques présentes et renseigner la vie du territoire. Ces projets (voir bilan "l'EAC comme diagnostic de territoire" p.18) ont été réalisés durant l'année de transition entre les conventions (2018) et poursuivis sur les années suivantes.</p> <p>Création d'un ETP dédié à la coordination de la convention EAC à 80% Implication financière via le budget lié à l'ETP + participation sur les projets / an</p>
Présence artistique sur le territoire	<p>Quelles sont les structures culturelles mobilisées ? Les artistes en résidence ? Quels sont les liens entre les artistes locaux et artistes venant de l'extérieur ?</p> <p><u>Indicateurs</u> : émergence de nouveaux liens partenariaux dans le cadre de l'EAC et hors cadre EAC</p>	<p>Les projets sont pensés à partir des besoins et dynamiques du territoire et de l'évolution des politiques culturelles de Loire Forez. La convention ne vient pas irriguer des projets déjà existants portés par des structures en partenariat mais permet de co-construire de nouvelles actions avec différents partenaires suivant les objectifs poursuivis. Apparaissent ainsi de nouvelles dynamiques de travail et de nouveaux liens partenariaux.</p> <p>La plupart des projets sont également pensés pour que les artistes locaux et les artistes en résidence puissent dialoguer et travailler ensemble (ex voir Projet Portraits d'habitants Chemins en scène et en musique p.18 et 20). Des liens en dehors de la convention se sont créés entre structures du territoire travaillant ensemble dans le cadre de projet EAC (ex : CCR de Goutelas - Cie la Cogite)</p>
Le partenariat entre professionnels de la culture, de l'éducation et du social : créer une culture commune	<p>La logique de co-construction fonctionne-t-elle ? Quels sont les réseaux d'acteurs ? Quel est le rôle de coordination de la communauté d'agglomération ? Existe-t-il des nouveaux liens partenariaux ? Un COTECH a-t-il été mis en place ?</p>	<p>L'agglomération, à travers le poste de coordinatrice de l'action culturelle, pilote et coordonne les actions menées dans le cadre de la convention. Elle est à l'initiative des réunions entre partenaires et a pour objectif de développer le maillage entre les structures présentes sur le territoire, quelque soit leur secteur d'activité.</p> <p><u>Les réseaux d'acteurs sociaux sollicités</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opérateurs encadrants les habitants en situation de demande d'asile (CADA - HUDA implantés sur le territoire) - Opérateurs encadrants des habitants en situation de réinsertion sociale (ESAT, réseau Cocagne) - Opérateurs apportant un soutien administratif aux personnes en situation de précarité (AGAS-SEF) <p><u>Etablissements scolaires</u> : L'Education Nationale est présente dans les COTECH de la convention EAC. Appui sur les conseillers pédagogiques lors de la mise en place d'actions auprès d'un public scolaire.</p> <p><u>Autres</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opérateurs de l'habitat et de la rénovation (Loire Habitat, Rénov'Action 42, etc..)

Structuration d'une politique territoriale d'éducation aux arts et à la culture (transversalité des politiques publiques)

Critères	Questionnements et indicateurs	Résultats
Mise en place d'une nouvelle politique de l'Etat Rôle d'animation et d'accompagnement de la convention par la DRAC	Quels sont les moyens mis en oeuvre par la DRAC ? (financier, humain) Comment anime t-elle la vie des conventions ? <u>Indicateurs</u> : montant des financements DRAC pour la convention au regard des montants alloués en zone urbaine Suivi de la convention au sein de la DRAC Fréquence des instances de concertation avec l'EPCI Lien entre la convention et d'autres types d'interventions de l'Etat Soutien à l'ingénierie ou aux compétences artistiques	Suivi de la convention EAC par une conseillère DRAC (présence aux COTECH avec les partenaires de la convention organisés par l'agglomération une à deux fois par an, suivi des demandes de subventions, échanges réguliers sur le suivi des projets avec la direction du Réseau Culturel de Loire Forez, constitue une ressource pour d'éventuels contacts artistiques) <u>Participation financière par an</u> 2019 : 55 000 € 2020 : 50 000 € 2021 : Autres dispositifs d'Etat présents à Loire Forez Label PAH (partenariat dans le cadre de la convention EAC) Un CTL depuis 2020 Opérations Petites villes de demain Action coeur de ville → Pour le moment pas de lien direct existant entre ces dispositifs et la convention EAC
Mise en place d'une nouvelle politique au sein de l'éducation nationale	Quels sont les moyens mis en oeuvre par l'Education Nationale ? (financier, humain) <u>Indicateurs</u> : Suivi de la convention au sein de l'Education Nationale	Présence de l'inspecteur académique en charge des arts et de la culture aux COTECH de la convention EAC initiés par l'agglomération. Conseillers pédagogiques : ressources pour les liens avec les établissements scolaires dans le cadre de projets EAC Pas de soutien financier à ce jour dans la convention
Mise en place d'une nouvelle politique au sein de la Région AURA	Quels sont les moyens mis en oeuvre par la Région ? (financier, humain) <u>Indicateurs</u> : montant des financements Région pour la convention Suivi de la convention au sein de la Région	Suivi de la convention par une conseillère de la Région (Service action culturelle), présence aux COTECH initiés par l'agglomération, échanges réguliers sur le suivi des projets avec la coordinatrice de la convention, présence à des rendus de projets. 10 000 € / an directement dans le cadre de la convention (en amont: dispositif FIACRE)
Mise en place d'une nouvelle politique au sein du Département de la Loire	Quels sont les moyens mis en oeuvre par le département ? (financier, humain)	Participation aux COTECH EAC initiés par l'agglomération Aucun soutien financier dans le cadre de la convention EAC à ce jour
Les partenariats entre les services de l'EPCI	Quels services de l'agglomération sont impliqués dans la convention EAC ? <u>Indicateurs</u> : changements observés dans la manière de travailler entre services Existence de communication et/ou de partenariat en interne à la direction de la culture	Convention EAC piloté par le Réseau Culturel de LFa Création d'un ETP dédié à la coordination de la convention EAC à 80% en 2018 Implication financière via le budget lié à l'ETP + participation sur les projets / an Au sein du RCT : liens avec le PAH, le réseau de lecture publique, le Musée des Grenadières, le Cinétoile Autres services de Loire Forez impliqués : Service projets urbains (travail en transversalité avec le RCT)
Le partenariat entre services de l'Etat et collectivités territoriales / EPCI	Comment fonctionne la gouvernance de la convention ? Des COTECH / COPIL ? <u>Indicateurs</u> : Changements observés dans la manière de travailler entre collectivités et services de l'Etat Etude de la gouvernance	Existence d'un COPIL Culture au sein de Loire Forez mais pas de COPIL EAC dédié Un COTECH regroupant les partenaires institutionnels signataires de la convention EAC (un à deux / an) Lors de ces COTECH : présentation des bilans et perspectives des projets pour l'année suivante.
Etablir les conditions et les dispositions de la pérennité de ces parcours	Penser une évolution de la gouvernance pour mieux impliquer les partenaires culturels Impliquer d'autres services de l'EPCI (en cours sur 2021 : cohésion sociale, environnement, tourisme) Renforcer le lien politique autour de la convention pour favoriser la sensibilisation des élu.es à l'action culturelle (travail à mener sur la représentation de la culture)	



Evaluation de projet | Méthodologie proposée

ETAPE 1 | DESCRIPTIF



ETAPE 2 | ANALYSE



ETAPE 3 | A PREVOIR



L'EAC comme diagnostic de territoire

p. 18

L'expérimentation culturelle

p. 20

Les résidences artistiques

p. 24

Ce qui est à retenir de ces trois années de conventionnement

p. 29

Une analyse sur
3 ans de
convention

4 409
habitants
participant
aux projets

32
cies, collectifs,
artistes
professionnels
et opérateurs
culturels associés

2 000
élèves (primaire,
secondaire)

13
projets menés

LES ACTIONS

L'Agence Nationale de Psychanalyse urbaine : la mise en récit du territoire

Avril 2018 : deux semaines de résidence pour explorer le territoire (interventions dans l'espace public, rencontres avec des experts du territoire...)

Juillet 2018 : résultats de l'enquête

Mars 2019 : présentation de l'Atlas, empruntable sur le réseau de lecture publique

Portraits d'habitants avec les Tréteaux de France

Juin - Septembre 2018 : Réalisation de quatre portraits d'habitants écrits, filmés et interprétés, en collaboration avec des compagnies professionnelles du territoire

Productions Artistiques

Un Atlas du territoire
Une exposition photographique
Textes des 4 portraits
Un teaser vidéo
Des tutoriels photographiques

INDICATEURS - CHIFFRES-CLEFS

Public touché cumulé pour ces deux projets : **500 personnes environ**

ANPU : tout public/experts interrogés/ habitants ayant hébergé l'ANPU/usagers du réseau de lecture publique /public adolescent via l'APIJ/cadres Loire Forez lors d'une présentation en séminaire

Portraits : partenaires sollicités pour trouver les habitants (pour certains rencontrés via l'ANPU)/structures accueillants les représentations /les compagnies /photographe/publics des représentations /usagers du réseau de lecture publique

OBJECTIFS :

- Etendre la convention sur de nouveaux territoires : connaître le nouveau périmètre de LFa
- Valoriser les territoires
- Mieux connaître la manière « de vivre » et les usages des habitants
- Comprendre quels sont les enjeux de société contemporains à questionner

LES DYNAMIQUES QUI EN DECOULENT

Ces deux interventions ont permis de :

- Se questionner avec des outils artistiques sur le territoire
- Amener une autre approche pour décaler le regard

Effets attendus et non-attendus

- Le fait de parler du territoire connu et vécu produit un impact sensible certain auprès des spectateurs.

ex : très bon accueil des "Portraits d'habitants" qui ont suscité de nouvelles demandes de représentations.

- L'ANPU / LFa : un partenariat qui continue dans le temps (2018 - 2021). Il a permis l'identification de Loire Forez comme un territoire d'expérimentation auprès des collaborateurs de l'ANPU (ex: intervention à Chalondanslarue2019lorsd'unetable ronde)

Ces deux projets ont lancé une dynamique de travail autour du diagnostic pour le RCT

Ex : La venue de l'ANPU fut la première expérimentation sur le nouveau territoire de la convention. Ce fut une réussite et cela a permis d'identifier de nouveaux partenaires ainsi que des habitants « ressources » pour les actions suivantes.

Données qualitatives :

- Rencontre très forte entre habitants et artistes au moment des représentations des Portraits. Lien créé entre l'interprète du portrait et l'habitant post-interprétation.
- La présentation de l'ANPU a eu un fort impact auprès des cadres de Loire Forez agglomération sur leur vision du territoire.



POUR UN FUTUR CONVENTIONNEMENT

LES EVOLUTIONS A ENVISAGER

- Continuer à mener des projets type «enquêtes» pour renseigner le territoire
- Associer de manière plus importante les autres services et équipements du Réseau Culturel Territorial

LES OUTILS POTENTIELS A METTRE EN PLACE

- Réaliser une cartographie des ressources identifiées depuis 3 ans (habitants / acteurs économiques / associations etc...)
- Repenser la communication des actions et résultats et des productions obtenues

PROCHAINS OBJECTIFS

- Continuer à s'interroger sur les manières d'habiter existantes sur le territoire
- Rendre ces projets plus transversaux en répondant à des enjeux de société (lien avec l'environnement, le tourisme, l'économie, la cohésion sociale..)

ENJEUX GLOBAUX :

- Impliquer les habitants dans la construction de parcours artistique
- Permettre l'expérimentation
- Poursuivre la mise en place de projets artistiques de qualité
- Favoriser l'engagement citoyen

Les Chemins en scène et en musique

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- ◇ Continuer à faire des Chemins en scène et en musique un laboratoire de participation citoyenne et de mise en œuvre des droits culturels des habitants
- ◇ Contribuer à mettre en récit le territoire et ses habitants à travers l'expérience des Chemins en scène et en musique
- ◇ Faire reconnaître l'action culturelle et artistique comme ressource pour le développement local

LES ACTIONS MISES EN OEUVRE

1. Organisation d'**assemblées plénières**, ouvertes aux habitants et aux structures du territoire, pour renouveler les formes artistiques d'une édition à une autre
2. Mise en place d'un **parcours de création** (de la conception du projet jusqu'à sa réalisation)
3. Rendu final présenté au public dans un **lieu patrimonial du territoire**.

LEUR EVOLUTION SUR 3 ANS :

2018/2019 une année de réflexion et d'actions test pour repenser le projet (avec un accompagnement de la SCOP d'éducation populaire L'Orage autour des droits culturels et des outils participatifs)

2020/2021 lancement d'un nouveau projet sur deux ans, La Forez Academy en gardant les objectifs globaux (en cours)

LES DYNAMIQUES QUI EN DECOULENT

Données qualitatives :

- Projet des Chemins en scène et en musique : un lieu d'expérimentation précieux
- Un regard très positif de la part des institutions partenaires
- Une remise en question et une interrogation continues sur les manières de faire, la méthodologie participative
- Une référence aux droits culturels pour l'évaluation de chaque édition
- Identification sur le territoire local de ce projet (habitants / partenaires etc..)
- L'intégration d'outils d'éducation populaire pour mener les actions et leur médiation
- Des participants aujourd'hui ambassadeurs des Chemins
- Les retours des participants, les rencontres humaines, les découvertes artistiques

Difficultés / Echecs :

- Garder une mobilisation sur le long terme
- Amener les partenaires locaux à s'impliquer dans un projet global qui n'est pas le leur au départ



CHIFFRES-CLEFS

Edition 2019 :

4 artistes professionnels mobilisés
 6 «ambassadrices» habitantes impliquées dans le groupe de travail des coordinateurs
 10 participants réguliers (comédiens) pour les diverses formes spectaculaires
 Entre 200 et 300 participants ponctuels pour la pratique artistique (peinture, graff, dessin, sculpture, écriture, composition culinaire)
 9 classes des écoles maternelles et primaires de Boën-sur-Lignon associées à La Grande Lessive

Edition 2020

10 artistes professionnels
 48 contributions de candidats à la Forez Academy en ligne
 8 tutos vidéo et masterclasses
 15 000 vues sur les réseaux sociaux
 3 auditions live dans trois lieux partenaires
 26 candidats de 14 à 72 ans
 150 spectateurs

3 structures
co-organisatrices
un CCR, une cie,
L'Fa



LES TRACES ET PRODUCTIONS

- Un bilan artistique et technique détaillé réalisé pour chaque édition
- Un site internet dédié
- Un teaser par édition
- Un film documentaire sur la question du participatif dans des projets culturels
- Créations plastiques (costumes / masques / expositions photographiques / éléments de décor...)

POUR UN FUTUR CONVENTIONNEMENT

LES EVOLUTIONS A ENVISAGER

- Elargir le périmètre géographique habituel (ancien secteur Pays d'Astrée) à l'ensemble du territoire Loire Forez
- Mettre en place des partenariats à l'extérieur du territoire (échanges d'artistes / rendus de création / accentuer la visibilité du projet...)
- Réajuster le projet en lien avec l'évolution des politiques culturelles et les nouvelles formes de contractualisation avec les partenaires institutionnels

LES OUTILS POTENTIELS A METTRE EN PLACE

Un référentiel pour continuer à évaluer les actions menées à l'aune des éditions passées

PROCHAINS OBJECTIFS

- Poursuivre le développement et l'expérimentation autour de la création participative
- Renseigner le récit de territoire à travers le recueil de la parole habitante
- Développer des projets d'éducation et de sensibilisation à des problématiques contemporaines

L'urbanisme culturel

Ingénierie créative au service des projets d'aménagements, l'urbanisme culturel utilise les outils de l'art pour répondre aux enjeux des territoires. Il implique des méthodes spécifiques adaptées à chaque espace d'intervention. Cette méthode ascendante permet d'insérer des outils d'intervention souples dans des stratégies plus globales.

Les communes s'interrogeant sur l'attractivité de leur centre-bourg constituent des contextes d'application potentiels de l'urbanisme culturel.



UNE COOPÉRATION ENTRE LE RÉSEAU CULTUREL ET LE SERVICE PROJETS URBAINS DE LOIRE FOREZ

Les enjeux :

- Proposer un accompagnement intermédiaire aux communes dans leur stratégie d'attractivité de centre-bourg
- Préfigurer et éprouver les usages des habitants dans leur commune
- Mettre en exergue les enjeux d'un territoire
- Renouveler les approches traditionnelles de l'urbanisme via des approches artistiques

ACTIONS MISES EN OEUVRE

o Une phase de réflexion | 2019

Accompagnement par le **Pôle des Arts Urbains** : missionné comme structure accompagnante dans le choix des artistes à solliciter suivant les réalités et problématiques de chaque commune.

Intervention du collectif De l'Aire à Saint-Didier-sur-Rochefort Février 2021 ©De l'Aire

o Actions tests :

♦ Compagnie HVDZ | Chalmazel - Jeansagnière | 2019

Sur 10 jours, en partenariat avec Superstrat, la compagnie HVDZ est intervenue pour apporter un volet artistique à l'étude du bourg mené par un bureau d'étude, en réalisant par des interviews et diverses interventions artistiques un portrait sensible de la commune.

♦ Carton Plein | Périgueux | 2019-2020

Format de plusieurs résidences pour répondre aux objectifs suivants : Activer le centre-bourg délaissé de Périgueux; Projeter d'autres manières de vivre et d'habiter ; Créer une dynamique humaine forte autour de la rue centrale de Périgueux; Produire des formes artistiques hybrides collaboratives.

♦ Komplex K. | Margerie | 2020-2021

Format de résidences avec pour objectif principal d'amener, via des outils artistiques, habitants et acteurs locaux à préfigurer l'usage de la place principale de la commune.

♦ De l'aire | Saint-Didier-sur-Rochefort 2020 - 2021

Format de plusieurs courtes résidences pour faire apparaître une vision sensible du village, en interrogeant les habitants sur ce qui peut faire "commun". Révéler ce qui fait sens et singularité à St Didier.



Extrait du mini-film «On a des idées» réalisé par Carton Plein avec les élèves de l'école de Périgueux Septembre 2020

LES TRACES ET PRODUCTIONS

- Un livrable illustré réalisé par le POLAU suite à leur mission
- Des revues
- Des cartes postales
- Un documentaire sonore
- Des courts-métrages et photographies
- Un film spectacle

CHIFFRES-CLEFS

3053 habitants touchés par les actions menées

220 élèves touchés

32 professionnels intervenants

LES DYNAMIQUES QUI EN DECOULENT

L'accompagnement des deux services de Loire Forez par le POLAU a permis de renforcer une dynamique de travail transversal et de créer un discours et des enjeux communs. Cette expérimentation a également été le sujet d'un rapport d'action publique rédigé par la directrice du Réseau Culturel dans le cadre d'un master professionnel.

« S'engager dans ce type de projet pour une équipe municipale suppose un minimum d'ouverture d'esprit, accepter de prendre les avis des habitants [...] en acceptant qu'ils peuvent remettre en cause des projets communaux. »

A. Bacquart, élu de Périgueux

POUR UN FUTUR CONVENTIONNEMENT

- Renforcer la collaboration entre services avec un suivi partagé des communes
- Poursuivre l'expérimentation autour des interventions artistiques et dans les outils de coopération inter-services
- Ouvrir les typologies d'actions qui peuvent être imaginées et les moments d'intervention à envisager (temps de chantier, temps de conception, temps d'activation...)

ENJEUX GLOBAUX :

- Renforcer la présence artistique sur le territoire
- Proposer une découverte culturelle aux plus jeunes
- Permettre la rencontre entre amateurs et professionnels
- Sensibiliser aux étapes de la création artistique

Les résidences en temps scolaire, en partenariat avec Superstrat

LES ACTIONS MISES EN OEUVRE

o **Résidence de la Compagnie Nue** (danse)
Ecoles de Marols et Saint Bonnet le Château | 2018 | 5 jours d'ateliers auprès de 45 élèves

Quatre représentations du spectacle «Enfant» | 400 élèves touchés

o **Résidence de la Compagnie Solsikke** (danse / cirque / création sonore)
Ecole d'Estivareilles | 2019 | 4 jours de résidence au sein de l'école (75 élèves concernés)

Thématiques abordées : la différence et le handicap

Une représentation du spectacle «Petits papillons» présentée aux élèves de l'école

LES DYNAMIQUES QUI EN DECOULENT

Données qualitatives

Bénéfices des temps longs de résidence :

- Permettent une vraie rencontre artistique, la découverte d'un spectacle et non d'une simple discipline artistique.
- Créent du lien entre les élèves et les intervenants ainsi qu'entre l'équipe pédagogique et les intervenants.

Difficultés

- En dehors de la rencontre avec le public scolaire, on détecte peu d'impacts sur le reste du territoire de résidence.
- Impossibilité de proposer ce type de résidence à l'ensemble des écoles du périmètre de Loire Forez agglomération.

POUR UN FUTUR CONVENTIONNEMENT

Suite au périmètre du territoire recouvert par la convention EAC depuis 2018 et à l'envie de Superstrat d'élargir le public touché par les résidences, il a été décidé d'arrêter les résidences artistiques menées exclusivement dans le cadre scolaire. Ce type d'intervention sera poursuivi par Superstrat hors cadre EAC lors de résidences de création.

Les prochains projets artistiques envisagés poursuivront la dynamique lancée par la venue de la compagnie HVDZ sur Chalmazel (voir résidence en lien avec l'urbanisme culturel) avec des compagnies artistiques proposant des méthodologies d'expériences sensibles participatives et la mise en récit des territoires.

Il est également proposé de poursuivre la sensibilisation à la création artistique par des sessions de formation qui pourront être destinées aux élu.es de Loire Forez. Celles-ci auront pour objectifs de présenter l'ensemble des rouages de la création, ses contraintes humaines et techniques et l'importance des échanges avec des publics cibles.

SUPERSTRAT

Superstrat accompagne des pratiques artistiques au coeur de la Région AURA depuis 1996. Son projet navigue dans les champs pluridisciplinaires et contemporains des arts de la scène, de la piste et de l'espace public.



Quartier prioritaire de la ville | Beauregard (Montbrison)

LES ACTIONS

2017/18 « Les Voix du gong » animé par **Kotekan** (ensemble de gamelan) en résidence au Lycée de Beauregard et la Médiathèque de Montbrison, avec une restitution finale associant amateurs et professionnels au Théâtre des Pénitents.

Sept 2018 - Juin 2019 Interventions de la compagnie **le Collectif X** avec :

Villes#6 : réalisation du portrait de la ville de Montbrison (résidence de deux semaines dans le quartier de Beauregard avec ateliers participatifs / interventions dans l'école primaire et collège / trois représentations à l'issue de la résidence).

Seul le Chien : Adaptation théâtrale de l'Odyssée par la cie avec un volet participatif scolaire (travail avec la Maîtrise de la Loire classe de 5e) et tout public (ateliers théâtre) / 2 représentations.

2019/2020 Résidences de **Julie Ménard**, autrice et metteuse en scène, autour du thème de la chanson (interventions dans le cadre scolaire et actions auprès du tout public) pour aboutir à l'écriture d'une pièce jouée par la **Cie Halte** témoignant de la vie du quartier de Beauregard (résidence poursuivie en 2021 suite à la crise sanitaire).

INDICATEURS - CHIFFRES - CLEFS

Kotekan

18 musiciens professionnels
3 concerts de restitutions

Collectif X

Seul le Chien et Villes#6 : environ 400 personnes touchées
Habitants de Beauregard et plus largement | 50 élèves de l'école primaire cycle 3 | 20 élèves de l'atelier théâtre du collège | 30 élèves de classe de 5e de la Maîtrise de la Loire

Julie Ménard et la Cie Halte (en cours)
Deux classes de seconde concernées
2 soirées de concert au bar du quartier
30e de personnes interviewées

OBJECTIFS :

Rappel du cadre contrat de ville : favoriser les droits culturels, la participation des habitants, la co-construction et les pratiques amateurs

- Mettre en avant le dynamisme des habitants du quartier en favorisant les rencontres et stimulant la créativité
- Travailler, outre l'accès à la culture, à la dynamisation de la vie de quartier, à l'animation à destination des jeunes, au soutien à la parentalité, et au lien avec les établissements scolaires.

LES DYNAMIQUES QUI EN DECOULENT

Difficultés / Echecs

- Peu de connaissance amenée sur les besoins / envies du quartier
- Difficultés à créer des dynamiques au sein du quartier
- Difficulté à contacter et à mobiliser les habitants du quartier d'une année sur l'autre
- Crainte envers le participatif pour certains partenaires
- Problématique de coordination à l'échelle du quartier prioritaire de la ville

Données qualitatives :

- Très forte mobilisation des acteurs et associations autour de ce projet
- Véritable envie d'aller à la rencontre des habitants
- Rencontre très forte entre habitants et artistes au moment des ateliers et échanges

LES PARTENAIRES MOBILISES

Co-porteur du projet : Ville de Montbrison | Théâtre des Pénitents

Centre Social
Conseil Citoyen
AGASSEF
Médiathèque de Montbrison
Maîtrise de la Loire
Collège de Beauregard
Ecole primaire de Beauregard

POUR UN FUTUR CONVENTIONNEMENT

LES EVOLUTIONS A ENVISAGER

- Renforcer les liens avec les structures socio-culturelles présentes sur le quartier de Beauregard
- Travailler en collaboration avec le service cohésion sociale de Loire Forez qui pilote le contrat de ville

LES OUTILS POTENTIELS A METTRE EN PLACE

- Un COTECH régulier impliquant l'ensemble des acteurs agissant sur le quartier
- Réalisation de diagnostic socio-économique sur le quartier pour mieux connaître les besoins

PROCHAINS OBJECTIFS

- Connaître les pratiques culturelles des habitants du quartier de Beauregard et mettre en avant les diversités culturelles
- Harmoniser les propositions menées par les différents acteurs de la ville pour agir au plus juste et en concentrant les forces et ressources
- Réduire les fractures géographiques entre le quartier et le centre-ville

Productions Artistiques
Documentaire sonore
Pièce théâtrale
Textes d'entretiens
Supports artistiques numériques (en cours de réalisation)

Représentation de Villes#6 Montbrison par le collectif X | Septembre 2019
Beauregard





Ce qui est à retenir de ces trois années de conventionnement

Si l'éducation artistique et culturelle a produit des effets en terme d'accès à la culture, d'expression artistique individuelle, elle a significativement agit sur les manières de collaborer, de coopérer à l'échelle du nouveau périmètre de l'agglomération. De plus, l'EAC, telle qu'elle a pu être travaillée et menée sur Loire Forez agglomération, a permis la mise en place de projets où l'expérimentation a eu la part belle. L'avance de confiance politique fut la source d'essais, d'autorisation à l'échec et a insufflé une dynamique de travail qui a su dépasser le résultat quantitatif.

A l'aune de l'évaluation réalisée et dans la perspective d'un renouvellement de l'accompagnement par les différents partenaires institutionnels de l'actuelle convention, différentes pistes d'amélioration ou de méthodologie à poursuivre sont à noter.

La concertation et la construction partagée des projets a été source de nombreux partenariats et de rencontres professionnelles riches pour le territoire. Cette mise au travail nécessite néanmoins du temps et de la disponibilité non négligeable de la part des coordinateurs mais également des partenaires. C'est aussi une manière de travailler qui s'apprend, s'outille et les échanges de pratiques, les partages d'expériences et des problèmes rencontrés sont souvent assez peu nombreux. Afin d'accentuer l'implication des acteurs locaux et la mise en place de projets partagés, il est donc primordial de créer les conditions de travail favorisant la promotion, la participation et la responsabilisation de ces acteurs. Aussi, à la fois à destination des opérateurs culturels et des élu.es, l'organisation de formations à l'animation participative pourrait permettre l'émergence d'une culture commune et favoriser la mise en place de groupes de travail à l'échelle du territoire.

En outre, pour favoriser le lien et le dialogue avec les partenaires financeurs, il pourrait être également bénéfique d'organiser des temps de rencontre plus réguliers sur le territoire conventionné avec les partenaires locaux, permettant ainsi une connaissance mutuelle et une meilleure compréhension des besoins du terrain.

Enfin, les acteurs institutionnels souhaitent toujours évaluer là où ils s'engagent, à la fois dans un objectif budgétaire mais également pour mesurer les impacts et les résultats obtenus. Les outils d'évaluation pourraient être renforcés et sollicités de manière plus régulière pour rendre compte plus facilement de ce qu'il se passe à travers les actions menées, avec, comme cela a déjà pu être initié, une part importante donnée aux retombées sensibles.

Par ce type de conventionnement à l'échelle intercommunale, le développement culturel en milieu rural entre dans une nouvelle ère. Au-delà du renforcement de la présence artistique, c'est la dimension transversale de l'EAC qui a été la plus intéressante à saisir. A travers l'évaluation des projets menés, il est évident que plusieurs conditions sont à prendre en compte pour installer cette transversalité : se mettre en situation afin d'entendre tous les acteurs, partager une vision commune et un langage commun et réussir à faire un pas de côté pour sortir de sa posture professionnelle afin de servir au mieux le projet.